

Référence du concours (session 2018):

Corps : ITRF

Numéro : J4A41

Nature du concours : Interne

Branche d'activité professionnelle (BAP) : J

Emploi type : Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle

Nombre de postes offerts : 1

Localisation du poste : Université d'Artois – Pôle de Béthune

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :

✦ <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Activités essentielles :

Accueillir, informer, orienter et accompagner les publics

- Aider à la construction des projets de formation et d'insertion professionnelle
- Aider à l'élaboration des CV et des lettres de candidatures
- Accompagner à la recherche de stage et d'emploi
- Réaliser des affichages liés aux salons, poursuites d'études, aux concours...
- Accueillir les classes de lycéens pour leur présenter l'université, son offre de formation, le service et ses missions
- Accueillir des groupes d'étudiants dans le cadre des modules de construction de projet professionnel proposés à la FSA
- Assurer des interventions dans les établissements de l'enseignement secondaire pour présenter l'université et son offre de formation
- Alimenter la plateforme carrière de l'Université avec des offres de stage, d'emploi...
- Représenter l'Université lors de salons et forums liés à l'orientation et à l'insertion professionnelle

Assurer la gestion de la documentation

- Rechercher l'information, la vérifier et la classer
- Se documenter auprès des professionnels pour actualiser et vérifier l'information à donner
- Actualiser le plan de documentation, les ressources et privilégier les ressources numériques
- Constituer des dossiers documentaires et en assurer la mise à jour

Participer à l'organisation des événements organisés par le service (JPO, journée d'immersion, RDV de l'Insertion Professionnelle, conférences...)

Assurer la communication sur l'offre de formation de l'université

Réaliser divers documents de présentation de l'offre de formation et des services de l'établissement et les transmettre aux partenaires internes et externes

Compétences requises :

1 – SAVOIR , connaissances souhaitées :

- de l'offre de formation de l'Université d'Artois
- du système éducatif français
- de l'Enseignement Supérieur régional, national et en partie à l'étranger
- des tendances du marché de l'emploi et de son évolution à moyen terme

- connaître les exigences actuelles des recruteurs en matière de CV, lettre de candidature et entretien de recrutement
- du plan de classement de la documentation générale

2 – SAVOIR FAIRE

- Accueil, information et accompagnement des publics
- Accueil présentiel des publics : savoir écouter, conseiller et les aider dans leurs démarches
- Documentation
- Codification des documents, classement des documents selon le plan de classification
- Création de dossiers de documentation (papier et électronique) : recherche d'informations sur une thématique donnée, sélection des informations pertinentes, hiérarchisation, rédaction, mise en forme
- Bureautique et TIC
- Maîtrise des logiciels bureautiques et de PStage
- Maîtrise de la plateforme carrière de l'Université

3 – SAVOIR ETRE

- Posséder le sens du contact, de l'accueil et de l'écoute
- Donner l'information exacte, le conseil adapté à la demande ou réorienter vers le meilleur relais (psychologue de l'Education Nationale, conseiller en formation continue, psychologue, médecin, assistant social...)
- Avoir le sens de la confidentialité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Être rigoureux et méthodique dans la gestion des fonds documentaires
- Posséder le sens de l'anticipation : veille régulière des sources
- Savoir travailler en toute autonomie comme en équipe
- Savoir anticiper et résoudre les difficultés

Environnement et contexte de travail :

Le service CAP AVENIR est un service commun et multipolaire de 16 personnes.

Ses activités s'articulent autour de 4 missions principales :

- Liaison Enseignement Secondaire/Supérieur
- Accompagnement de l'étudiant
- Insertion professionnelle
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat

Les partenariats à entretenir et à développer sont aussi bien internes à l'Université (UFR et services communs) qu'externes (POLE EMPLOI, APEC, Entreprises, Collectivités territoriales, lycées, SPO, CIO...).